

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Les entretiens avec le Congrès du Travail du Canada n'en sont pas arrivés à ce point.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU CANADA

PALLIATIF DU FLÉCHISSEMENT DE LA
PRODUCTION INDUSTRIELLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances, pour lui signaler le fléchissement de 1 p. 100 qui est survenu en mars à l'égard des produits fabriqués; il s'agit de la première baisse depuis huit mois. Étant donné que ce fléchissement touche surtout des produits de consommation non durables, ce qui dénote un pouvoir d'achat insuffisant, le ministre envisage-t-il de modifier la politique monétaire ou fiscale du gouvernement pour faire face à cette situation?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'on doive s'inquiéter outre mesure d'une baisse de 1 p. 100 dans les données statistiques d'un mois donné.

Une voix: En effet, qu'est-ce qu'un million?

L'hon. M. Gordon: Je tiens à assurer à mon honorable ami que la situation économique du pays est constamment à l'étude et je suis heureux de pouvoir lui dire qu'à mon avis, tout semble aller très bien... (*Applaudissements*)... J'estime que les politiques monétaires et économiques que nous avons suivies ces derniers mois, en réalité depuis un an, ont remporté un grand succès.

Le très hon. M. Diefenbaker: A la suite de notre politique.

M. Douglas: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme ce fléchissement de 1 p. 100 touche un secteur précis et qu'il s'agit de la première baisse depuis huit mois, alors qu'on se serait attendu à une augmentation, le ministre ne croit-il pas qu'il s'agit là d'un avertissement dont le gouvernement devrait tenir compte?

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, je tiens à assurer à mon honorable ami que le gouvernement tient compte de toutes les données statistiques mensuelles, mais je ne suis pas prêt à interpréter cette baisse comme un avertissement. Tout nous porte à croire que la courbe va continuer de s'élever.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. A la lumière de ce que le ministre a déclaré

au sujet de la situation actuelle de notre économie, peut-il nous promettre qu'il ne tentera rien pour gâter ce nouvel état de choses?

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, je ne trouve pas cette question très utile. Je puis donner à mon honorable ami l'assurance que s'il y a lieu de stimuler l'économie ou de la diriger de quelque manière, le gouvernement saura prendre les mesures nécessaires.

(Texte)

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Peut-il nous dire quelles mesures spécifiques son gouvernement a l'intention de prendre en vue de l'abolition de la pauvreté au Canada, ce dont il a été fortement question lors du dernier congrès national du parti libéral?

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Cette question réclame une réponse beaucoup trop longue pour l'appel de l'ordre du jour.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CONGO—MILITAIRES CANADIENS ENCORE DANS
LA FORCE DE L'O.N.U.

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Vu le retrait de la majorité des forces des Nations Unies, au Congo, et la situation qui continue de s'y détériorer, le ministre pourrait-il nous informer du nombre des soldats et aviateurs canadiens qui y séjournent encore, et nous dire quand ils reviendront au pays?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je tiens cette question pour préavis.

(Texte)

A PROPOS DE LA DÉLÉGATION DU QUÉBEC À PARIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Côté (Chicoutimi): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

Étant donnée la brève réponse qu'il m'a donnée hier à une question que je posais relativement à la délégation du Québec à Paris, l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il, aujourd'hui, préciser sa réponse, laquelle prêtait à confusion dans certains milieux? Est-ce que, par exemple, le